



ALAE
Brassens

Projet
Pédagogique



2021-2024



Table des matières

I. DIAGNOSTIC	3
1) Implantation géographique	3
2) L'organisation du service enfance	3
3) Le public accueilli	4
4) Les locaux de l'ALAE BRASSENS	5
II. Axes pédagogiques	7
1) Les grands axes éducatifs Léo Lagrange 2015/2018	6
2) Les Objectifs	7
3) Le rôle de la Direction	10
4) Le rôle de l'animateur	11
III. Le fonctionnement : protocole COVID et les différents temps	11
L'accueil du matin : de 7h00 à 8h35	13
La pause méridienne : de 12h à 14h.	14
L'accueil du soir : de 16h45 à 19h	19
L'accueil du Mercredi	21
Infirmierie et points importants	28
IV. L'évaluation	28
1. Avec les enfants	28
2. Avec l'équipe	30

I. DIAGNOSTIC

1) Implantation géographique

L'ALAE Brassens se trouve sur la commune de Saint-Jory. Cette commune semi-rurale se situe à 21 km au nord-ouest de Toulouse, elle est traversée de part et d'autre par le Canal de Garonne, l'Hers mort et la Garonne.

Saint-Jory est accessible par un réseau routier important, par la route nationale 20, la départementale 820, par l'autoroute A62 ainsi que par voie ferroviaire.

L'économie de Saint-Jory a été longtemps basée sur la culture maraîchère. Cette activité perdure mais tend à disparaître. Aujourd'hui Saint-Jory développe le secteur routier et bénéficie des retombées financières liées à l'implantation de la zone EUROCENTRE ainsi que de la gare de triage installées sur les communes limitrophes.

Saint-Jory dispose également de commerces de proximité.

Saint-Jory est une commune de 5742 habitants (site mairie 2015).

La densité de la population est de 295 habitants au kilomètre carré, en comparaison la densité de la population toulousaine est de 3832 habitants au kilomètre carré.

La population Saint-Joryenne ne cesse d'augmenter depuis 25 ans, avec en moyenne plus de cent habitants par an, le solde migratoire est positif. De nombreuses constructions voient le jour, une augmentation de la population est encore attendue.

2) L'organisation du service enfance

- *Marché Public*

La gestion des ALAE et ALSH est confiée à la Fédération Léo Lagrange Sud-Ouest en Marché Public pour la ville de Saint-Jory.

La municipalité et la Fédération Léo Lagrange sont signataires d'une convention signée pour 3 ans.

- *La Fédération Léo Lagrange*

La Fédération Léo Lagrange est un mouvement de jeunesse et d'Education Populaire français et laïque. Ce mouvement est né en 1950 et a été créé par Pierre Mauroy.

Depuis 1955 la Fédération Nationale est agréée Jeunesse et Sports et est reconnue d'utilité publique depuis 1958. La Fédération Léo Lagrange existe à travers toute la France.

La Fédération Léo Lagrange construit son projet éducatif à travers les grandes valeurs de l'Education Populaire. En effet, elle concourt à la constante transformation de la société en contribuant à construire des alternatives éducatives, économiques, sociales et politiques dans lesquelles les individus sont co-auteurs de leur devenir. Les valeurs fondamentales qu'elle défend et qui fondent son action sont l'émancipation, la

coopération, la solidarité, la justice. Elle travaille, dans une perspective d'expérimentation et de confrontation des points de vue de chaque citoyen, à la modification des rapports sociaux en intervenant sur les représentations, les croyances et les opinions. Son objectif est de fonder en actes une participation égale de chacun à une démocratie continuée qui soit le produit d'une vie en société riche et diversifiée.

- *L'équipe du service enfance*

LE DELEGUE TERRITORIAL A L'ANIMATION :

Le DTA supervise les services Enfance et Jeunesse des territoires. Il est en lien direct avec les différents coordinateurs.

LA COORDINATRICE :

La Coordinatrice Enfance est garante du bon fonctionnement des ALAE et ALSH de la commune de Saint-Jory. Elle assure la gestion du service sur les plans financiers et administratifs, sanitaire et réglementaire. Elle met en lien les valeurs et projets de la Fédération Léo Lagrange avec le travail des directrices sur le terrain. C'est une personne ressource, à l'écoute et disponible pour tous problèmes ou conseils.

L'ASSISTANTE ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE :

Elle gère la facturation aux familles et les données quantitatives pour la Caisse d'Allocation Familiale.

LES EQUIPES ALAE :

Il y a 5 directrices de sites, réparties sur les 5 écoles, assistées soit par un directeur(rice) adjoint(e) soit par un(e) référent(e) en fonction de l'effectif du public accueilli au sein de la structure. Chaque ALAE dispose de son équipe d'animateurs en fonction du nombre d'enfants, en maternelle 1 animateur pour 10 enfants, en élémentaire, 1 animateur pour 14 enfants le midi, et un animateur pour 18 enfants le matin et le soir.

LES EQUIPES ALSH :

Il y a deux Accueils de Loisirs Sans Hébergements sur la commune, l'un accueillant des maternelles (3/5 ans), l'ALSH La Palanque, l'autre accueillant les élémentaires (6/10 ans), l'ALSH Brassens.

Les équipes de direction sont fixes, les directrices des ALAE gèrent les ALSH en alternance.

L'équipe d'animation, elle, est en partie composée de permanents et d'animateurs recrutés selon les besoins lors de chaque période de vacances en CEE (contrat à engagement éducatif).

3) Le public accueilli

Le public accueilli au sein de l'ALAE est essentiellement composé d'enfants de la ville. La richesse de la structure se fait par une grande mixité socio culturelle. Les enfants fréquentant l'ALAE sont âgés de 6 à 11 ans.

L'effectif de l'Ecole élémentaire Brassens est de 284 élèves. L'ALAE accueille en moyenne 70 enfants sur le temps d'accueil du matin, 240 enfants sur le temps d'accueil du midi et 85 enfants le soir.

Les enfants fréquentant l'ALAE sont issus des cycles 2 et 3. Le cycle 2 correspond aux enfants en classes de CP, CE1, CE2 et il représente la tranche d'âge des 6/8ans (179 enfants de la structure) Le cycle 3, lui,

équivalent aux classes de CM1 et CM2. Il représente la tranche d'âge des 8/11 ans (105 enfants de la structure). Une seconde école Jean de La Fontaine ouverte depuis septembre 2018 accueille aussi les enfants de l'élémentaire, allégeant l'école Georges Brassens ainsi que l'ALAE.

Cette tranche d'âge (6-11 ans) est une période d'ouverture aux autres et de besoin de socialisation (amitiés, importance du groupe). Les enfants de cette tranche d'âge sont très curieux, aiment avoir des explications claires sur leur environnement. Ils ont besoin d'un cadre juste et explicite, et d'adultes modélisant (l'adulte doit s'appliquer les règles qu'il pose aux enfants). Le mensonge ainsi que la notion de bien et de mal étant importants pour eux, l'adulte devra veiller à poser des sanctions adaptées. Les règles pourront être posées avec eux afin de les impliquer dans le fonctionnement de la structure. Ils ont besoin d'être valorisés, de compétition mais aussi de coopération.

Les enfants du cycle 3 (8-11 ans) s'apparentent de plus en plus à la définition du pré-adolescent avec des comportements auparavant observés au collège. Ils ont besoin d'être rassurés mais sont aussi dans la recherche de confrontation. Ils ont besoin d'un cadre net et explicite afin de mieux appréhender leurs temps de loisirs. Ils sont volontaires pour participer aux activités mais ont besoin de renouveau. Pour certains les réseaux sociaux sont déjà présents au quotidien.

Le mercredi, l'accueil de loisirs accueillent tous les enfants élémentaires de la commune. Certains sont scolarisés à l'école élémentaire Jean de la Fontaine et d'autres à l'école privée Sainte Geneviève.

4) Les locaux de l'ALAE BRASSENS

La salle calme (algéco) :

Cet espace permet à l'enfant de trouver un espace calme pour se détendre ou ne rien faire. Cet espace offre aux enfants un espace de lecture, des animations de relaxation pourront être proposées. Le soir, il est un endroit calme où les enfants peuvent faire leurs devoirs.

La salle dessin (algéco) :

Cette salle propose aux enfants des activités manuelles récréatives ou dessins libres. L'enfant peut dessiner ou participer à une activité dite « propre », uniquement basée sur du pliage, collage, coloriage...) proposée par l'animateur.

La salle de jeux (algéco) :

C'est une salle dédiée aux jeux de réflexion, de construction et de société et aux jeux symboliques. Les jeux sont classés par catégories avec un repérage par couleur afin que les enfants les identifient et puissent les ranger plus facilement.

Salle des artistes/ salle des animateurs (1^e module) :

Cette salle est consacrée exclusivement aux projets menés par les animateurs, et privilégie les activités manuelles et d'art plastiques.

Cette salle permet aussi à l'équipe d'animation de se rencontrer afin de communiquer sur les problématiques rencontrées au quotidien afin d'y remédier et sur le suivi des enfants afin de mieux les accompagner. L'équipe de direction y organise les débriefings quotidiens à la fin de la pause méridienne ainsi que les réunions. Les animateurs y trouvent tous les documents de fonctionnement.

Le gymnase :

Cet espace permet les jeux collectifs et de coopération, espace important pour que les enfants puissent se dépenser même si les conditions météorologiques n'y sont pas favorables. Sur l'année 2022-2023, un créneau est prévu pour l'ALAE le vendredi de 12h à 13h15.

Les points infirmerie :

Ces espaces permettent de soigner la bobologie quotidienne au sein de l'ALAE, le premier se trouve dans l'algéco, l'autre dans la salle « animateur » au premier module et le troisième dans le bureau de la direction. Le cahier de pharmacie permet un suivi des enfants et permet de passer les informations aux familles, des cahiers sont aussi mis dans les sacs pharmacie afin de permettre un suivi. Les protocoles d'accueil individualisés sont rangés dans le bureau de la direction.

La cour principale :

Des jeux collectifs y sont généralement organisés. Les enfants ont la possibilité d'y faire des jeux en autonomie ou de flâner à leur guise. Pour cela, du matériel est mis à leur disposition : cordes à sauter, ballons en mousse... Des règles d'utilisation ont été établies avec les enfants afin de favoriser le respect du matériel.

La cour annexe :

Cette cour a les mêmes propriétés que la cour de récréation principale. Elle peut être utilisée dans le cadre de projets sportifs spécifiques.

La BCD :

Un espace « bibliothèque » est disponible pour des activités calmes ou d'expression. Cet espace est partagé avec l'école.

II. Axes pédagogiques

1) Les grands axes éducatifs Léo Lagrange

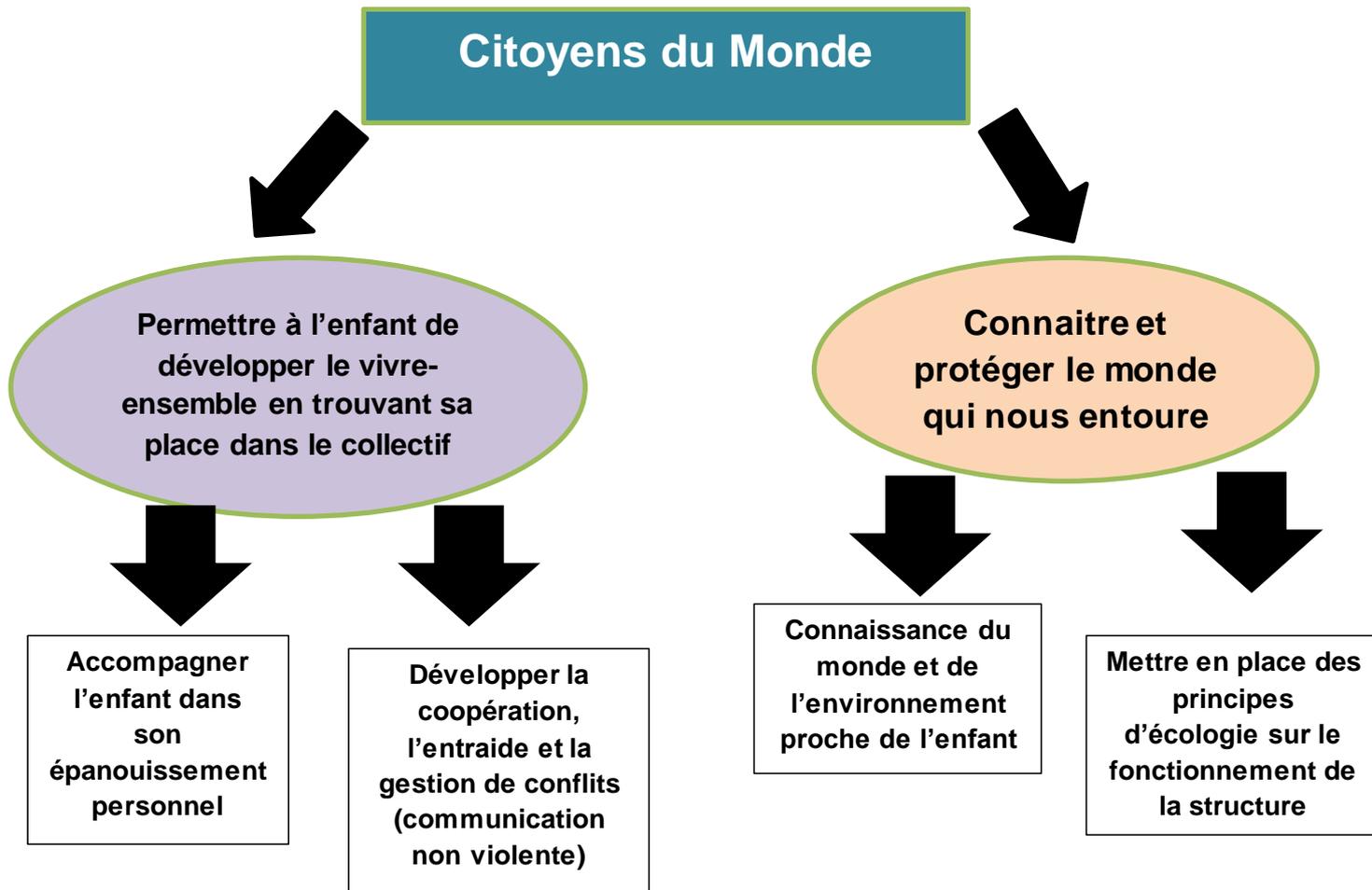
Les valeurs du projet éducatif de la fédération Léo Lagrange :

- Investir le temps libre pour grandir et s'émanciper
- Développer les capacités à penser le monde
- Eduquer et former tout au long de la vie
- Accompagner les initiatives et les projets
- Qualifier le geste éducatif, proposer aux enfants des lieux de rencontres, d'échanges qui leur permettent de développer leur autonomie et leur esprit critique, d'apprendre la vie en collectivité dans le respect de l'autre

Chaque structure Léo Lagrange vise à favoriser un temps libre éducatif, ludique et démocratique pour que les enfants grandissent en étant acteurs de leur temps de loisirs.

L'enfant est un adulte en devenir et nos actions doivent contribuer à sa construction et son épanouissement à côté de la famille et de l'école.

2) Les Objectifs



« *Savoir vivre avec les autres et non comme les autres* »

Permettre à l'enfant de développer le vivre-ensemble en trouvant sa place dans le collectif :

Cet objectif est la déclinaison de la notion d'« enfant-citoyen ».

L'enfant au cours de sa journée sur le site scolaire doit répondre à plusieurs rôles qui lui sont demandés : enfant, élève, copain... Sur le temps ALAE, nous l'engloberons dans cette notion de « enfant-citoyen ».

Mais qu'est-ce qu'être citoyen ?

Être citoyen, c'est être un individu qui s'intègre dans un collectif, en ayant des droits mais aussi des devoirs.

Dans une définition plus large, la citoyenneté est l'état ou la qualité de citoyen, elle permet à un individu d'être reconnu comme membre d'une société ou d'un Etat, et de participer à la vie politique. Le vivre-ensemble est une des valeurs primordiales de cette notion.

Dans le cadre d'un accueil de loisirs, le vivre ensemble se met en place à travers des valeurs communes (respect, écoute) et un cadre clairement identifié par tous.

L'enfant en étant investi dans la mise en place de ce cadre (règles de vie) et ces valeurs, s'impliquera d'autant plus dans le respect de ceux-ci.

La coopération et l'entraide sont deux principes importants pour la notion de vivre-ensemble. L'enfant en

arrivant à l'école élémentaire quitte le fonctionnement « égocentrique » (création de son identité) de ses premières années, et commence à intégrer les autres comme un élément différent de lui et à prendre en compte dans son environnement.

Sur la tranche d'âge des 6-11 ans, la compétition a une place importante, permettant de trouver sa place et tester ses limites. Cependant, l'enfant étant déjà sur un système de réussite dans le cycle scolaire, nous veillerons à mettre en place des jeux de coopération ou « sans perdants », ainsi que de l'entraide entre enfants.

L'équipe d'animation veillera aussi à accompagner l'enfant dans son épanouissement personnel, en l'accompagnant dans la connaissance de ses besoins, émotions et de son rythme personnel, mais aussi dans l'apprentissage de la communication (communication non-violente).

Connaitre et protéger le monde qui nous entoure :

L'enfant, en tant qu'individu, s'inscrit dans un environnement qui le façonne et induit certains comportements.

Ainsi, l'ALAE Brassens étant sur un territoire semi-rural, les enfants de la commune peuvent venir à l'école aussi bien à pied, en vélo ou en voiture. Ils ont aussi autour d'eux la présence de faune et de flore diversifiées, des espaces aquatiques (un lac à proximité de la structure), mais aussi des espaces urbains aménagés (parc, city stade...), ce qui leur permet de pratiquer différents sports et activités.

Un des objectifs de l'équipe sera d'accompagner les enfants dans la connaissance de l'environnement proche, que ce soit la faune, la flore mais aussi les espaces entourant la structure. En parallèle les enfants auront la possibilité de découvrir le monde dans son ensemble à travers des projets autour de la connaissance des pays, des cultures.

Nous encouragerons les principes d'écologie tel que le recyclage, les économies d'énergie (eau, électricité), l'utilisation de matériel de récupération dans les cadres des activités. Les enfants seront acteurs dans ces actes du quotidien.

Objectifs :	Objectifs opérationnels :	Moyens :
Accompagner l'enfant dans son épanouissement personnel	<ul style="list-style-type: none"> - Amener l'enfant à la gestion de ses émotions pour se comprendre et connaître ses limites. - Amener l'enfant à trouver sa place dans le collectif - Adapter le fonctionnement de l'ALAE au rythme de l'enfant - Permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs - Initier l'enfant aux jeux et activités individuels - Initier l'enfant aux activités d'expression 	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage autour des émotions - Activités autour des émotions - Activités autour des besoins de chacun - Temps d'accueil variés (espace calme, extérieurs) - Planning diversifié - Mise en place de matériel en autonomie - Temps de débriefing avec les enfants - Commission cantine
Développer la coopération, l'entraide et la gestion de conflits	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un conseil d'enfants et/ou des commissions d'enfants - Développer les réalisations collectives - Création de règles de vie ludiques - Amener l'enfant à écouter et comprendre l'autre - Développer les jeux coopératifs ou « sans perdants » - Initier les enfants à la communication non violente - Favoriser le lien entre les partenaires autour de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Règles évolutives - Echelle des sanctions - Projets collectifs - Projets sportifs - Temps d'échange avec les enfants - Intervenants - Projets d'enfants - Organiser des portes ouvertes ALAE-Ecole - Communication Partenaires (ville, associations, Parents, Ecole)
Connaissance du monde et de l'environnement proche de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la connaissance de la flore et de la faune - Permettre la découverte culturelle et scientifique de notre planète - Connaitre la ville de St Jory et en être acteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage - Partenariat avec les associations de proximité - Sortie sur les infrastructures de la commune - Activités de découverte - Intervenants extérieurs - Partenariat avec des associations - Participation aux évènements communaux
Mettre en place des principes d'écologie sur le fonctionnement de la structure	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'utilisation de matériel de recyclage - Initier l'enfant au recyclage, à la récupération, réparation et réutilisation - Favoriser la lutte contre le gaspillage alimentaire - Veiller à ne pas surconsommer les énergies 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des activités à base de récupération - Inviter les familles à faire don d'objets à recycler - Affichage - Commission cantine - Mettre en place des activités de recyclerie

3) Le rôle de la Direction

GESTION PEDAGOGIQUE

- ✓ Être responsable de l'ensemble du dispositif et du fonctionnement de l'ALAE
- ✓ Communiquer, incarner et faire vivre les valeurs de Léo Lagrange
- ✓ Rédiger le Projet Pédagogique de la structure en être le garant et veiller à sa mise en œuvre
- ✓ Organiser le planning d'activités et la répartition des tâches des animateurs en fonction des finalités du projet pédagogique et de ses grands thèmes.
- ✓ Organiser et mettre en vie le collectif animateur selon les grandes lignes du projet pédagogique
- ✓ Former les animateurs
- ✓ Coordonner et faire le suivi des projets d'animation
- ✓ Préparer et animer les réunions d'équipes
- ✓ Créer et veiller à la mise en place des outils pédagogiques destinés à l'équipe d'animation
- ✓ Gérer la logistique inhérente aux différents projets

GESTION DU PERSONNEL

- ✓ Gérer, accompagner et suivre les équipes d'animation – Favoriser un cadre sécurisant
- ✓ Faire un suivi rigoureux des dossiers administratifs des animateurs
- ✓ Faire respecter et respecter les clauses du contrat de travail
- ✓ Suivre les états de présence

SECURITE DU PUBLIC

- ✓ Connaitre et maîtriser le cadre réglementaire et législatif en matière d'accueil périscolaire
- ✓ Être garant de l'accueil des enfants dans un cadre garantissant leur sécurité affective morale et physique.
- ✓ Être garant d'un accueil des familles de qualité
- ✓ Suivre et contrôler les affichages réglementaires
- ✓ Être garant de la gestion des locaux et du matériel mis à disposition
- ✓ Garantir la sécurité et de l'épanouissement des enfants
- ✓ Suivre le dossier sanitaire des enfants

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

- ✓ Réaliser et suivre les tâches administratives et financières
- ✓ Tenir à jour le suivi de trésorerie
- ✓ Demander les régies d'avance
- ✓ Rédiger les déclarations d'accident

RELATIONNEL

- ✓ Être le lien entre les différents partenaires éducatifs (familles, mairie, personnel technique, partenaires...)
- ✓ Communiquer avec la coordination ; favoriser la circulation des informations
- ✓ Recherche de partenariat - ouverture sur le développement local

4) Le rôle de l'animateur

- ✓ Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité
- ✓ Participer à l'accueil, la communication et au développement des relations entre les différents acteurs
- ✓ Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs
- ✓ Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- ✓ Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

III. Le fonctionnement

Principes généraux en lien avec le protocole spécial Covid-19 (actualisé en fonction des protocoles):

1.1.1 Accueil des enfants :

Les familles doivent prendre la température à leur enfant chaque matin, celle-ci ne doit pas dépasser 38°.

Les parents peuvent de nouveau entrer dans le hall de l'école sur les temps d'accueil

1.1.2 Ports des masques :

Le port du masque n'est plus obligatoire depuis le protocole de mars 2022.

1.1.3 Gestes barrière

→ **LAVAGES DES MAINS**

Le lavage des mains devra être fait (pour l'équipe d'animation et les enfants) :

- avant et après chaque repas (goûter compris)
- après le passage aux toilettes

→ **TOUSSER DANS SON COUDE**

→ **UTILISER DES MOUCHOIRS A USAGE UNIQUE**

→ **SALUER SANS SE SERRER LA MAIN, NI EMBRASSADE**

→ **DISTANCIATION PHYSIQUE**

La distanciation physique n'est plus obligatoire.

1.1.4 Limitation brassage

La limitation de brassage est suspendue à partir de la rentrée de mai 2022.

1.1.5 Nettoyage-matériels

La société de nettoyage est chargée d'effectuer le ménage en fonction du protocole du ministère de l'éducation nationale.

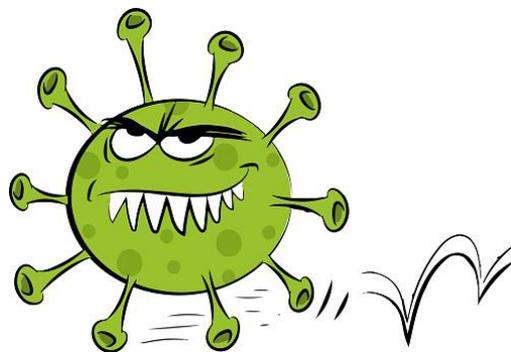
1.1.6 Ventilation des salles

Les salles devront être aérées le plus souvent possible, après chaque utilisation du lieu.

1.1.7 Protocole symptômes COVID

En cas de symptômes d'un enfant ou d'un encadrant de l'école :

- Isoler immédiatement l'enfant ou l'adulte et l'équiper d'un masque.
- Respecter les gestes barrières
- Appeler ses parents pour un retour immédiat au domicile
- La famille devra contacter son médecin traitant qui décidera des modalités de dépistage.
- Nettoyage approfondi de la pièce où la personne a été isolée.
- L'enfant ou l'adulte ne pourra revenir à l'école qu'après l'avis favorable de son médecin ou test PCR.



Les différents moments de la journée en ALAE

L'accueil du matin : de 7h00 à 8h35

C'est un moment déterminant dans la journée de l'enfant. Il est important d'être à l'écoute de l'enfant et de son rythme, mais aussi de la famille afin de permettre une transition de qualité entre la maison et l'école.

Pour ce faire nous avons mis en place un fonctionnement de poste pour chaque animateur. L'équipe du matin est composée de 5 animateurs et d'une personne de la direction.

1.1.8 Accueil :

****Tous les animateurs prennent un talkie-walkie***

L'accueil sera effectué par un membre de la direction ALAE ou un animateur. Il s'effectuera à l'entrée de l'école, les familles déposant l'enfant sur le parvis, l'équipe étant dans le hall pour faire le pointage. La personne d'accueil notera la présence de l'enfant sur le pointage matin en mettant une croix dans la case correspondant à l'enfant et pointe sur la tablette. Il le guidera vers son espace en prévenant les animateurs via le talkie-walkie.

L'enfant gardera son cartable avec lui et le posera sous les préaux dans la cour.

Nous privilégierons les contacts par mail et téléphone. Pour cela, nous utiliserons le mail (alaebrassens@leolagrance.org) pour correspondre ou le numéro de téléphone (07 69 23 59 30).

L'animateur de salle va poser les feuilles d'appel du midi à l'entrée des salles de classe à 7h, il peut être accompagné par des enfants.

En arrivant les enfants peuvent prendre un biscuit à l'accueil pour le petit-déjeuner et aller le manger en salle calme ou salle dessin

Si les enfants veulent prendre leur petit déjeuner, l'animateur responsable de la salle sera en charge de leur faire se laver les mains (avant et après).

L'animateur salle calme ou salle de jeux ou salle dessin :

L'animateur accueille les enfants dans ces salles le matin dès 7h où différents coins permanents sont installés tels que les jeux de construction, les jeux de société. Il peut proposer des petites activités manuelles « propres » (ciseaux, colles, calque...) aux enfants qui le désirent et gère le coin dessin. Nous laissons le choix aux enfants de faire ce dont ils ont envie afin de veiller à leur bien-être et de s'adapter à leur rythme. L'animateur veille à ce que les enfants aient rangé (vers 8h25) avant que ces derniers regagnent la cour à 8h30.

Des jeux de société sont également à disposition des enfants. L'enfant choisit un jeu sur l'étagère qu'il demande à l'animateur. Quand les enfants ont fini de jouer, ils remettent le contenu du jeu à l'animateur, et vérifient ensemble que toutes les pièces sont présentes. L'animateur joue avec les enfants uniquement si le cadre le permet.

Le temps du matin est un moment privilégié (il y a moins d'enfants), c'est le moment clé où l'animateur peut jouer avec les enfants (toujours si le cadre le permet, priorité à la sécurité et au fonctionnement de la salle) et peut initier les enfants à de nouveaux jeux (explication règles...).

L'animateur pense à retourner l'étiquette cadenas pour signaler l'ouverture de la salle, cadenas vert côté extérieur.

Les enfants sont réveillés depuis peu, donc on modère le volume de sa voix et s'il y a de la musique elle est calme et à un volume relaxant. On permet aux enfants de commencer la journée tranquillement même si certains ont déjà l'air bien réveillé.

Les animateurs de cour :

A 8h00, les animateurs ouvrent la cour principale. Ils peuvent également proposer des jeux. 2 ou 3 ballons sont autorisés dans la cour le matin. Les animateurs surveillent également les allées et venues dans les WC et le couloir qui y mène.

- A 8h35, les animateurs attendent que les professeurs arrivent dans la cour pour quitter leur poste. S'ils constatent un retard, ils le signalent à la direction du ALAE.

La pause méridienne : de 12h à 14h.

Le fonctionnement de ce temps d'animation est adapté à la prise du repas qui se fait sous forme de self.

L'équipe d'animation du midi est composée de 16 animateurs, ils mangent avec les enfants avec un système de rotation. Chacun occupe un poste différent : soit un poste de « fonctionnement » (cantine, passage, cour), soit un poste « d'activité ».

Les appels

Les animateurs référents de classe, vont faire l'appel dans leur classe (s'ils sont absents, un animateur les remplace). Protocole appel : (même si l'enseignant nous dit que c'est bon) :

- Compter les croix (qui marquent la présence des enfants) dans la colonne du jour
- Compter les enfants
- On note ou on vérifie que le total soit noté (S'il est différent on cherche l'erreur en faisant un appel nominatif, on raye le total faux et on écrit le total réel et on l'entoure.)
- Enoncer aux enfants les activités du jour

Les animateurs n'ayant pas d'appel se rendent dans la cour et réceptionnent les premiers enfants à sortir en attendant que tous les animateurs soient à leur poste en cours. Les appels sont récupérés par un membre de la direction en cour ou déposé par un animateur au passage cantine.

Ordre de passage

Les enfants sont libres de passer au réfectoire quand ils le souhaitent. Un animateur sera sur le poste de « passage/pointage », il vérifiera que tous les enfants sont bien passés avec l'utilisation des fiches T.

Un appel sera fait à 13h15 afin de faire passer les derniers enfants.

Les postes de fonctionnement

A la cantine :

Au nombre de 2, les différents postes sont : 1 animateur en petite cantine (+débarrassage) et 1 animateur en grande cantine.

A la cantine, les animateurs doivent s'assurer que les enfants mangent correctement afin de veiller à leur bien-être. Ils tentent de faire des compromis avec l'enfant si celui-ci ne veut pas manger. Ils doivent vérifier que les enfants aient sur le plateau le plat principal, l'entrée et/ou le dessert. Il essaye également de veiller à l'équilibre alimentaire de l'enfant en l'incitant à manger des légumes et des fruits (soit en entrée, soit en dessert). Afin d'éviter le gaspillage, les enfants se servent eux même l'entrée, ils doivent donc manger la quantité qu'ils se sont servis. Les enfants ont le droit de prendre 1 tranche de pain en début de service puis peuvent redemander à un animateur et aller se servir.

Les enfants lèvent le doigt une première fois pour demander s'ils peuvent passer au dessert puis une deuxième fois pour demander s'ils peuvent sortir de table avant de regrouper leurs déchets dans leur assiette. Veiller à ce qu'ils aient bu au moins un verre d'eau. Les enfants doivent rassembler leurs débris dans leur assiette avant de sortir. En cours d'année, ces règles peuvent être assouplies pour les CM2 en vue de développer leur autonomie (ceci sera discuté en équipe).

Les animateurs doivent également réguler le bruit du réfectoire, afin que le temps de repas soit agréable pour tous et aider les plus petits à couper leur viande ou à porter le plateau s'ils n'y arrivent pas.

L'animateur de cantine est en étroite collaboration avec l'animateur de pointage et les agents de restauration dans la régulation du flux d'enfants.

Lorsque des enfants font tomber et cassent de la vaisselle, il balaye ou fait balayer l'enfant (si la casse est occasionnée par un non-respect des règles de vie).

Le débarrassage à changer de sens, les enfants doivent d'abord vider leur assiette puis ranger leur plateau.

Les enfants doivent sortir EN MARCHANT.

Au pointage et passage cantine :

L'animateur prend son poste dès qu'il a fini les appels en classe. Il reçoit les enfants dans le couloir, veille au lavage des mains avant le repas.

Il fait retourner les cartes T aux enfants afin de vérifier que ceux-ci sont bien entrés dans la cantine.

Les 1^e jours, les CP seront amenés directement au passage.

Il est muni d'un talkie-walkie pour communiquer avec les animateurs qui gèrent les espaces ALAE pour appeler les enfants. Il doit anticiper, il est la clé du bon déroulement du service.

Au début du service, il retourne les cartes des enfants absents.

A la fin du service, il vérifie que toutes les cartes soient tournées, si ce n'est pas le cas, ils cherchent les enfants ou les appelle par le talkie pour vérifier s'ils ont mangé. Il s'occupe du pointage midi sur la tablette Léo Lagrange et Mairie.

La cour :

Les animateurs circulent dans la cour afin de réguler les conflits entre les enfants, regardent dans les angles morts afin d'éviter les chamailleries et veillent à ce qu'aucun enfant ne soit dans les couloirs.

Lorsqu'un animateur quitte la cour pour une raison quelconque il prévient ses collègues de son départ et la raison et regagne son poste le plus vite possible.

L'animateur papillon est chargé de la pharmacie et gère les conflits. Il a également la charge d'informer les enfants qu'ils doivent se rendre à la cantine lorsque l'animateur de passage cantine le lui indique.

La cour est séparée en différentes zones : temps libre, jeux sportifs, jeux traditionnels. Ces espaces peuvent être délimités par des plots, un planning reprend ces espaces avec des photos de chaque lieu.

L'animateur de temps libre propose des activités en lien avec du matériel que les enfants peuvent emprunter et ranger seuls (corde à sauter, cerceaux, bilboquets...). Chaque jour deux accessoires sont proposés pour éviter les pertes. Cet espace se situe au niveau du haut de la cour et du premier préau.

L'animateur de jeux sportifs propose une initiation à un sport collectif à travers le ballon rond, ovale... Cet espace se situe au niveau du terrain de sport tracé au sol.

L'animateur de jeux traditionnels propose sur la partie proche du coin herbe et portail, des jeux collectifs ou individuels (poule/renard/vipère, balle assise, épervier, passe à 10).

Rappel : Il doit toujours y avoir un animateur dans la cour.

En salle de jeux

La salle de jeu ouvre ses portes à 12h et ferme à 13h40 (les enfants et l'animateur procèdent au rangement, jusqu'à 13h45 où tous les enfants doivent être présents dans la cour).

L'animateur pense à retourner l'étiquette cadenas pour signaler l'ouverture de la salle, cadenas vert côté extérieur. Vers 13h15, il reste vigilant à ce que tous les enfants présents dans sa salle aient mangé.

Des jeux de société sont également à disposition des enfants. L'enfant choisit un jeu sur l'étagère qu'il demande à l'animateur. L'animateur note les prénoms des enfants qui ont emprunté le jeu sur le cahier prévu à cet effet. Quand les enfants ont fini de jouer, ils remettent le contenu du jeu à l'animateur, et vérifient ensemble que toutes les pièces sont présentes.

L'animateur garantit avant tout le bon fonctionnement de cet espace, si le cadre le permet (peu d'enfants) il peut alors jouer avec un groupe d'enfant.

2 coins permanents : jeu de construction et jeu d'imitation sont aménagés pour les enfants.

L'animateur veillera à ce que l'espace soit correctement rangé, et ferme à clé les portes et fenêtres avant de quitter son poste.

A 13h45, il regagne la cour.

La salle calme :

L'animateur ouvre la salle à partir de 12h.

L'animateur de la salle animera et sera garant des différents espaces : (espace lecture et refuge).

Il est important que l'animateur fasse respecter les règles de cette salle, sans quoi il ne peut pas tenir son rôle dans la salle calme. Il peut rappeler les règles une fois aux enfants mais après posera les sanctions. Les enfants qui ne respectent pas les règles doivent sortir. Un espace de lecture-bibliothèque est à la disposition de l'enfant. L'animateur veille à ce que les règles y soient respectées.

Deux espaces refuges sont mis en place depuis la rentrée 2022, il s'agit de deux tentes. Les enfants doivent demander à l'adulte pour y accéder, et surtout pas pour y jouer. Il s'agit d'un espace pour s'isoler ou se reposer quand l'enfant en ressent le besoin.

L'animateur pense à retourner l'étiquette cadenas pour signaler l'ouverture de la salle, cadenas vert côté extérieur.

La salle de dessin et salle des animateurs (module 1):

Ces salles sont dédiées aux activités manuelles et d'arts plastiques pour les enfants.

Les salles ouvrent à 12h et ferme à 13h45. Une coupure peut avoir lieu si aucun enfant ne se trouve à l'intérieur dû au passage à la cantine, dans ce cas les salles ouvrent à nouveau lorsque des enfants reviennent du repas.

L'animateur proposant une activité la notera en amont dans le planning en salle animateur. Il reste vigilant à ce que tous les enfants présents dans ces salles aient mangé. Il pensera à préparer son matériel en amont.

Des activités libres peuvent aussi être mises en place dans la salle dessin comme du découpage, du dessin libre. Les enfants peuvent prendre du matériel sur les étagères (feuilles, crayons, gommes) mais devront les ranger à leurs places.

Les postes d'activités :

Les autres animateurs proposent des projets d'animation, expression, activités manuelles et art plastique, culturelles et sportives chaque jour. Ils sont régulièrement amenés à travailler en binôme. Ils respectent le lieu de leur activité en rangeant correctement après leur passage. Les projets d'animation doivent être pensés, écrits, et menés en cohérence avec le projet pédagogique. Ils répondent à un ou plusieurs besoins des enfants et doivent donc proposer une diversité d'animations tout au long de la semaine. La direction est disponible pour aider à écrire les projets d'animation, sur demande des animateurs. Il est possible de faire des projets sur inscription mais il sera alors important de mener une réflexion sur la manière d'inscrire, et sur la possibilité d'intégrer ou quitter le projet car les projets d'animations sont des possibilités d'ouverture et non pas de contrainte. La direction se réserve le droit de ne pas accepter un projet si celui-ci ne correspond pas aux objectifs du projet pédagogique. Pour avoir un créneau d'animation, la direction doit valider le projet écrit. Pour anticiper

les projets sur l'année et optimiser au mieux les besoins de créneaux d'animation, la direction a besoin de créer un échéancier. Il sera donc demandé aux animateurs d'avoir rapidement créer leur projet. Les projets peuvent se dérouler sur du court terme (5 séances ou de vacances à vacances) ou moyens terme (année scolaire).

Les espaces d'activités sont : la salle des animateurs, la salle dessin et les cours

IMPORTANT : La direction a besoin de savoir ce que propose chaque animateur chaque jour, en avance pour construire les plannings. De plus, il faudra demander en amont le matériel et celui-ci sera acheté si le projet le justifie.

Le groupe d'enfants doit être constitué au minimum de 12 enfants. Les activités débutent à 12h10 jusqu'au moment où les enfants se rendent à la cantine, elles peuvent reprendre une fois que les enfants ont pris leur repas et jusqu'à 13h45 rangement compris.

**Lorsqu'un animateur se rend au terrain, au city ou au gymnase ou au premier module, il doit se munir de la trousse à pharmacie (banane) ainsi que d'un talkie-walkie. Il laisse également une liste des enfants qu'il prend en activité sur le bureau de la direction. Il veille à ce que tous les enfants aient l'autorisation de sortie de l'ALAE.*

En bref, description de l'accueil du midi :

. 12h : chaque animateur référent se rend vers sa classe de référence afin d'effectuer un contre-appel pour vérifier les enfants inscrits à l'ALAE. Pour cela, il vérifie l'appel effectué par l'enseignant en faisant le total des présents et en recomptant les enfants étant restés dans la classe. S'il y a une erreur, il veille à la corriger, il refait un appel nominatif puis se renseigne auprès de l'enseignant ou de la direction de l'ALAE. Il informe également les enfants des activités du jour. Les animateurs veillent à ce que les enfants, n'ayant pas le droit de retourner dans les couloirs après la sortie, prennent les vêtements adéquats à la saisonnalité. L'animateur veille à ce que les enfants sortent dans le calme.

. Les animateurs transfèrent les appels à l'animateur de pointage

. 12h : les enfants peuvent jouer dans la cour, les salles permanentes ou commencer les activités.

Parallèlement une rotation des enfants est effectuée afin qu'ils puissent déjeuner à la cantine.

. 13h15 : tous les enfants doivent être rentrés dans la cantine.

. 13h45 : rangement des activités et du matériel. Tous les enfants doivent regagner la cour.

. 13h50 : les professeurs prennent le relais et les informations sur les problèmes rencontrés auprès de l'équipe.

L'équipe d'animation effectue un débriefing de 10 minutes sur les difficultés rencontrées lors de la pause méridienne.

Débriefing :

Les animateurs regagneront la salle animateur et se laveront les mains préalablement. Ils rangeront leur talkies et stylos dans leur casier et sont responsable du chargement de celui-ci. Ils se placeront

à leur place autour de la table. Le débriefing pourra commencer. Ce temps permet à l'ensemble de l'équipe de faire remonter les informations pertinentes concernant le temps passé. Par la suite l'équipe de direction prend en charge les différents éléments si besoin est.

L'accueil du soir : de 16h45 à 19h

C'est le moment de transition ALAE/maison.

L'équipe du soir est composée de 6 animateurs.

Si le temps le permet, le goûter pourra se prendre dans la cour sinon il sera pris dans les salles, le directeur informera les équipes de l'endroit où prendre le goûter en fonction de la météo.

Les postes de fonctionnement :

L'animateur d'accueil :

L'animateur d'accueil assure le bon déroulement de la transition ALAE/maison. Pour cela, ils renseignent les familles s'il y a besoin et prennent en compte les informations données par les parents.

L'accueil sera effectué par un membre de la direction ALAE et un animateur ou deux animateurs. Si la direction n'est pas à l'accueil, elle sera au bureau ou joignable par talkie, et disponible en cas de problématique avec une famille pour prendre le relais. L'accueil s'effectuera dans le hall de l'école et les parents rentrent dans le hall pour signer le document d'émargement.

L'autre personne pointe sur la tablette et stabilote sur la feuille d'appel pour signaler que l'enfant est parti (utile en cas d'évacuation incendie).

*Ces deux adultes sont garants de la sécurité et doivent être vigilants par rapport aux sorties des enfants.

L'enfant sera appelé par talkie-walkie, avant de quitter sa salle, prendra ses affaires et rejoindra l'accueil.

→ Un membre de l'accueil ouvrira au bus. **16h45 : Bus**

Si les animateurs ne connaissent pas la personne venant chercher l'enfant, l'animateur doit se référer à la fiche numérique de l'enfant sur la tablette, où se trouve les noms des personnes autorisées à venir chercher l'enfant. Si la personne est notée, l'animateur doit demander la carte d'identité à la personne et peut laisser partir l'enfant. Si la personne n'est pas inscrite il doit en référer à la direction et ne pas laisser partir l'enfant.

Autres cas : en référer à la direction ! (mots ponctuels...)

Avant le départ des animateurs à 18h, un contrôle des pointages DOIT être effectué par le binôme à l'accueil, afin de permettre à la personne restant seule à l'accueil d'assurer son travail correctement.

Cour :

L'animateur se place dans la cour et effectue dans un premier temps les appels. Il enverra par la suite un enfant pour amener les feuilles d'appel à l'accueil.

Il se positionne ensuite en surveillance de la cour, il doit faire vivre la cour en proposant aux enfants des jeux et veiller au bon déroulement de ce temps.

Il envoie les enfants à l'accueil lorsqu'ils sont appelés au talkie.

Les enfants faisant leurs devoirs dans la cour doivent être obligatoirement dirigés vers la salle calme (espace devoirs).

La salle de dessin :

Cette salle ouvre sur le temps du soir uniquement lorsque le temps n'est pas clément pour le temps libre à l'extérieur. Le 2e animateur de cour ouvre ces salles, en communiquant avec l'animateur de cour. L'animateur propose donc une activité manuelle et anime ces espaces.

L'animateur peut proposer des petites activités manuelles « propres » (ciseaux, colles, calque...) aux enfants qui le désirent et gère le coin dessin.

La salle calme :

L'animateur ouvre la salle à 17h après avoir fait l'appel avec l'animateur de cour. Il les installe pour goûter, puis les dirigera sous le préau afin de déposer leurs cartables.

L'animateur de la salle animera et sera garant des différents espaces : espace lecture et refuge. Cet espace reste un lieu calme, propice au repos des enfants après leur journée ou permettant de faire leurs devoirs.

Il envoie les enfants à l'accueil lorsqu'ils sont appelés au talkie.

Salle de jeux :

L'animateur ouvre la salle après avoir fait l'appel des enfants avec l'animateur de cour.

L'animateur de la salle animera et sera garant des différents espaces : (jeux de société, jeux de construction).

Il envoie les enfants à l'accueil lorsqu'ils sont appelés au talkie.

En bref, description de l'accueil du soir :

- A 16h45, les animateurs réceptionnent les enfants en fonction de leur tranche d'âge et procèdent à l'appel. Les animateurs ramènent les appels à l'accueil. L'accueil se fera sous les 3 préaux.

Les animateurs veillent à ce que les enfants récupèrent leurs affaires dans le couloir.

- De 16h45 à 17h15 les enfants goûtent.
- Au moment du départ d'une salle il faut transmettre son poste dans des conditions idéales, par exemple se mettre d'accord sur le fait de clôturer son animation avant de passer le relai, ranger le matériel etc... Les animateurs de fermeture n'ont pas vocation à ranger le matériel de tout le monde.

- La musique pourra être sortie le vendredi soir uniquement.
- Le temps du soir est découpé en deux plannings, le premier de 16h45 à 18h, le second de 18h à 19h.

L'accueil du soir prend fin à 19h.*

**Il peut arriver que des parents soient en retard, un animateur doit alors rester avec le membre de la direction jusqu'à ce que les parents arrivent.*

L'accueil du mercredi

La rentrée scolaire 2018/19 a été marquée par le retour de la semaine à 4 jours, c'est à dire que les mercredis sont libérés, mais restent dans le cadre du périscolaire.

L'objectif pour l'ALAE est de profiter de cette journée complète pour accentuer les projets mis en place sur les autres jours mais aussi de pouvoir amplifier le travail partenarial avec les associations locales qu'elles soient culturelles ou sportives.

En lien avec le PEDT, l'ALAE veillera à la complémentarité éducative avec les temps familiaux et scolaires, assurera l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap, et inscrira les activités périscolaires sur le territoire en relation avec ses acteurs.

Une offre de loisirs socio-éducative sera proposée tout au long de la journée suivant les objectifs de l'ALAE cités ci-dessus. L'accueil du mercredi permettra d'accentuer les axes suivants :

- . Respecter le rythme de chacun

Ce temps remplace le traditionnel et ô combien sacré "temps calme", tous les enfants n'ont pas besoins de ce temps c'est pourquoi nous l'appellerons "temps à soi". Certains enfants ont besoins d'une sieste, d'autres de jouer simplement ensemble, d'autres d'être canalisé, nous leur laissons ce temps afin qu'ils se retrouvent entre eux, jouent ensemble, ou s'occupent ensemble de manière générale. C'est important, et même essentiel, cependant les règles instaurées à l'intérieur de la structure ne changent pas.

- Développer une coopération entre les enfants, l'esprit de vivre en collectivité

L'accueil sera constitué d'enfants qui ne se côtoient pas au quotidien (la structure accueille les enfants des 3 écoles élémentaires de la commune,). Le but étant qu'ils apprennent à se connaître et à vivre ensemble. L'équipe d'animation est constituée d'animatrices et animateurs des trois structures élémentaires de Saint-Jory, ce qui permet une cohérence entre les ALAE et le temps du mercredi dans la prise en charge des enfants. La mixité entre les enfants ne constitue pas un objectif en soi mais un moyen d'ouverture vers l'autre.

- Développer le travail partenarial avec les associations

→ Favoriser l'accès aux associations sportives et culturelles de la commune, pour une meilleure connaissance de l'offre locale.

- Favoriser la découverte de nouvelles activités

→ Proposition d'activités qui ne relève pas du tissu associatif local (ex : danse africaine, sarbacane, cirque, théâtre...)

- Favoriser les animations extérieures

Le mercredi offre la possibilité de la mise en place de sorties en relation avec le cycle d'animation proposé.

- Permettre l'intégration sociale des enfants porteurs de handicap

→ Rencontre avec la famille afin d'échanger sur les capacités de l'enfant et de définir les objectifs et le projet d'accueil de l'enfant au centre de loisirs.

→ Demande de conseils, voire d'aide (renforcement d'équipe) auprès de la cellule départementale du Handicap. Adaptation des projets d'animation en fonction du projet d'accueil. Evaluation du projet d'accueil en fin de séjour avec la famille et la cellule départementale.

→ Organisation d'un temps de formation auprès des animateurs. Cette formation sera réalisée dans le cadre du plan de formation d'Entreprise. Les locaux peuvent accueillir les personnes à mobilité réduite

Toutefois si nous n'avons pas les moyens humains et les formations nécessaires pour garantir sa sécurité et son évolution, une orientation différente sera proposée aux familles concernées.

L'accueil du mercredi est un temps éducatif à part entière où l'enfant continue d'évoluer à son rythme au travers d'une offre d'animation socio-éducative variée.

L'organisation globale :

Depuis la rentrée de mars 2022, les enfants de l'école Jean de la Fontaine sont accueillis sur leur école. Sur Brassens, sont accueillis les enfants de l'école Sainte Geneviève et les enfants de l'école Brassens. Suite à l'arrêt des protocoles, les enfants sont de nouveau brassés à partir de mai 2022.

En début d'année un jour de réunion sera déterminée en concertation avec l'équipe. Les réunions seront donc fixées sur ce jour quand cela se montrera nécessaire (Création des plannings, préparation, régulation équipe, point fonctionnement...).

Les réunions sont obligatoires et comprises dans le temps de travail. En cas d'absence, il appartient à chacun de les justifier et de se tenir informé.

Un Talkie-Walkie par animateur sera mis à disposition.

Toute blessure jugée importante devra être rapportée à un membre de la direction.

Journée type :

7h-9h30 : Les familles seront accueillis sur le parvis de l'école Georges Brassens. L'accueil de loisirs ouvre ces portes à 7h. Un accueil échelonné en temps libre sera donc proposé aux enfants. A 7h, la salle calme, salle de jeux seront ouvertes. A 8h, la cour sera ouverte jusqu'à 9h30, heure marquant la fin de l'accueil des enfants.

9h30-11h30 : A 9h30, un signal sonore (musique, djembé...) retentira pour annoncer le début des activités. Les enfants se dirigeront vers l'animateur et l'activité de leur choix. Un planning ludique et adapté à l'enfant sera affiché sous le premier module.

Pour rappel, une animation est un moyen de parvenir à un ou plusieurs objectifs. Il est donc nécessaire de porter une analyse du terrain avant toute animation et de la mettre en relation avec le projet pédagogique.

Chaque membre de l'équipe garde un talkie-walkie, réservé à la sécurité. En cas de sortie de la structure, la liste des enfants sortant devra être donnée à un membre de la direction, après vérification des autorisations de sortie. **En cas de sortie les PAI, un talkie-walkie, le matériel de premiers soins et les fiches de renseignement des enfants doivent être emmenés.** Toute sortie se fait en accord avec la direction et dans le respect de la réglementation en vigueur.

A 11h30 les enfants terminent les activités et le matériel doit être rangé.

11h30-12h : Un temps libre marquera la fin des activités et permettra d'accueillir les enfants arrivant pour manger et passer l'après-midi au centre de loisirs.

12H – 13h : Repas

Les enfants passent d'abord par les toilettes pour au minimum se laver les mains, et entrent progressivement dans la salle de restauration.

Le service de restauration est un self, il sera important d'accompagner les enfants dans le service si le besoin est. L'entrée n'est pas obligatoire lorsqu'elle la quantité n'est pas variable (ex. : part de quiche), les enfants se servent eux même l'entrée, cela leur permet de doser la quantité et lutte contre le gaspillage alimentaire ; le dessert n'est pas obligatoire sauf si les enfants ne prennent pas d'entrée. Les enfants se répartissent à leur convenance. Le repas est un moment de partage, d'échange et de convivialité. Il est attendu de l'équipe qu'elle s'investisse dans ce sens.

L'un des enjeux est d'inviter l'enfant à goûter à tous les aliments, et à varier son alimentation. Il ne s'agit pas de forcer, mais d'user de pédagogie, car certaines activités, notamment sportives ne pourront être accessibles si un enfant ne s'est pas suffisamment nourri.

Le respect du personnel de restauration, du matériel et des locaux est non négociable. Dans le cas où un enfant y contreviendrait, il serait contraint de réparer son acte de manière proportionnée.

Chaque enfant est responsable de son plateau du début à la fin du repas.

Deux membres de l'équipe d'animation mangent en premier afin de sortir en premier du self et permettre aux enfants ayant terminé leur repas de rejoindre la cour. Les animateurs mangent avec les enfants.

L'équipe se positionnera entre la cour et la cantine en fonction du nombre d'enfants.

A la sortie de la cantine les enfants doivent se laver les mains.

13H00 – 13h50 : temps libre-temps calme

Chaque membre de l'équipe garde un talkie-walkie, afin d'indiquer aux enfants leur départ.

L'accueil des familles se fera à l'entrée principale de l'école Georges Brassens, et sera assuré par un membre de la direction et/ou une personne de l'équipe d'animation. Il débute à 13h00 et se terminera à 14h00. L'accueil se déroule dans les mêmes conditions que celui du matin.

Un temps « calme » ou « pour soi » est privilégié afin de permettre aux enfants de prendre le temps de digérer et de se ressourcer pour aborder le reste de la journée dans de bonnes conditions. Un planning à destination de l'équipe se trouve dans le bureau de la direction et permet de savoir où se positionner et à quelle heure prendre une pause. Ce temps aura lieu dès la fin du repas et durera environ 20 minutes.

Les animateurs(trices) assurent le départ des non- inscrits jusqu'à 14h et l'équipe de l'après-midi profite de ce temps pour installer ses animations, si possible avec un groupe d'enfants. Chaque lieu sera encadré par au moins un membre de l'équipe (en fonction de l'effectif) qui sera garante du

respect des règles de vie, à l'exception de la salle calme et de la salle dessin qui sera encadré par une seule personne. Pour rappel, la cour étant un espace étendu, il est nécessaire de se déplacer et d'aller à la rencontre des enfants pour veiller à la sécurité et au bien-être de chacun.

Durant le temps libre, l'équipe informera les enfants que le planning d'activité est affiché, mais aussi veillera à ce que chaque enfant puisse accéder à l'information (les plus petits ne sachant pas lire).

Les enfants sont en temps libres dans la cour, la salle calme, la salle jeux, **il n'y aura pas de ballons dans la cour**. Le temps libre a lieu environ de 13h20 à 14h.

Le planning : Il devra être mobile, clair et attrayant

L'accueil famille se termine à 14h, en même temps que le départ de l'équipe d'animation du matin.

A 13h50 les salles doivent être rangées et les enfants doivent être dans la cour.

13h50 – 14h00 : Le pointage

A 14h00 un membre de l'équipe fait un appel nominatif pour s'assurer de la bonne constitution des groupes. L'équipe en profite pour présenter à nouveau les animations. L'équipe d'animation doit absolument aller à la rencontre des enfants pour faire la promotion de leur projet. Pour rappel la sensibilisation fait partie du projet, libre à chaque professionnel d'user de la plus pertinente. De cette manière il est possible d'éviter un temps de rassemblement souvent long et pénible.

Les enfants ne souhaitant pas participer à une activité se rassemblent devant le membre de l'équipe noté « à la demande ».

Une fois les groupes constitués, les activités peuvent débiter.

14h00 – 15h50 : Le temps des animations

Chaque membre de l'équipe garde un talkie-walkie, réservé à la sécurité.

Les enfants ont le droit de ne participer à aucune activité. Cependant, ils seront invités à y participer dans un premier temps, puis pourront être en temps libres (dans la salle de l'activité) dans le cas où ils ne dérangent ni l'activité ni les autres enfants.

En cas de sortie de la structure, la liste des enfants sortant devra être donnée à un membre de la direction, après vérification des autorisations de sortie. **En cas de sortie les PAI, un talkie-walkie, le matériel de premiers soins et les fiches de renseignement des enfants doivent être amenés**. Toute sortie se fait en accord avec la direction et dans le respect de la réglementation en vigueur.

A 15h50 les enfants terminent les activités et vont se laver les mains avant de prendre le goûter.

Pour rappel, une animation est un moyen de parvenir à un ou plusieurs objectifs. Il est donc nécessaire de porter une analyse du terrain avant toute animation et de la mettre en relation avec le projet pédagogique.

15h50 à 16H30 Gouter / Temps libre

Concernant le gouter le placement des enfants se fera librement, en intérieur durant la saison froide et en extérieur durant la saison chaude (à l'ombre). Les enfants sont en temps libre jusqu'à 16H30.

16h30 à 19h : Accueil et animations

Le directeur est en charge de l'accueil des familles, il communiquera le nom des enfants attendus à l'équipe par Talkie-Walkie, ce poste pourra être échangé avec un membre de l'équipe.

Les enfants auront le choix entre participer à des animations proposées par l'équipe ou un temps libre prolongé. Les activités devront être ouvertes, c'est-à-dire qu'elles pourront être intégrées et quittées à tout moment.

A partir de 17h, pour chaque départ d'un membre de l'équipe, la salle dans laquelle il intervient sera rangée et les enfants s'y trouvant se répartiront entre les différents pôles ouverts. Pour cela, l'équipe d'animation devra communiquer afin de répartir les enfants ou de prolonger l'ouverture d'une salle.

Les enfants seront rassemblés à l'accueil à 18h55. En cas de retard, l'animateur de fermeture devra rester avec le directeur pour attendre les parents.

Sorties demi-journée et journée :

En cas de sortie à la journée avec pique-nique une inscription sera mise en place en amont impliquant l'accord parental. Une liste d'attente prolongera la liste d'inscription. Les familles seront informées des heures de départ et de retour (prévisionnel) et du matériel à prévoir si cela se montre nécessaire. Dans le cas où un enfant n'aurait pas le matériel demandé ou serait en retard cela mènerait à l'annulation de l'inscription.

Toute sortie doit se faire en accord avec la direction. Une fiche de sortie récapitulant les enfants participants, membres de l'équipe, adresse et horaires de sortie et numéro de téléphone importants sera produite en deux exemplaires, la première restera au centre, la seconde sera jointe aux dossiers des enfants en sortie.

Pour toute sortie voici ce qui doit être emporté au minimum :

- ✓ Pharmacie
- ✓ PAI
- ✓ Dossiers enfants
- ✓ Téléphone
- ✓ Eau
- ✓ Liste d'appel
- ✓ Documentation relative à la sortie

Règles de vie et points importants

- Toute forme de violence et de discrimination est interdite, le tout en accord avec la Loi.
- En cas de blessure d'un enfant à la tête le directeur devra immédiatement être prévenu.
- Un cahier de communication interne est mis à disposition, il servira à rendre compte d'informations à transmettre aux familles, ou à rendre compte de conflits. Il est strictement confidentiel et NON-accessible aux personnes externes à l'équipe.
- Les conflits, même les plus « petits » ne sont pas anodins, il appartient à chacun de les traiter avec patience et bienveillance.
- Tout matériel utilisé devra être rangé à sa place, et l'équipe fera part du stock de manière à renouveler ce qui doit l'être.
- . Aucun projet d'animation allant à l'encontre du projet pédagogique ne sera accepté.

RAPPELS IMPORTANTS

- *L'animateur est garant de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.*
- *Il doit y avoir **toujours au minimum** un animateur dans la cour et dans les salles lorsqu'il y a des enfants.*
- *Il est impératif que les animateurs soient et restent à leur poste comme prévu sur les plannings et qu'ils ne s'égarer pas sur d'autres tâches.*
- *Un animateur ou une animatrice ne doit jamais rester seul dans une pièce avec un enfant (s'il ne peut pas faire autrement il prévient tout de suite quelqu'un par le talkie-walkie) .*

L'infirmierie :

Lorsqu'un enfant chute ou est malade (ou autre), les animateurs doivent toujours prendre en considération la parole de l'enfant.

Un registre d'infirmierie est à remplir à chaque fois que vous effectuez un soin à un enfant !

Si un enfant a un choc à la tête prévenir tout de suite la direction (les animateurs ne doivent pas attendre le débriefing pour le signaler)

IV. L'évaluation

1. Avec les enfants

Accompagner l'enfant de développer le vivre-ensemble en trouvant sa place dans le collectif		
Objectifs	Critères	Outils
<ul style="list-style-type: none"> - Amener l'enfant à la gestion de ses émotions pour se comprendre et connaître ses limites. - Amener l'enfant à trouver sa place dans le collectif - Adapter le fonctionnement de l'ALAE au rythme de l'enfant - Permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs - Initier l'enfant aux jeux individuels - Initier l'enfant aux activités d'expression 	<ul style="list-style-type: none"> -Les activités sont-elles fréquentées par les enfants ? -Tous les enfants participent-ils aux activités ? -Les enfants fréquentent-ils les espaces permanents ? -Les enfants connaissent-ils le nom des différentes émotions ? Savent-ils les caractériser ? -Les enfants apprécient-ils rester à l'ALAE ? -Y-a-t-il eu des modifications du fonctionnement ALAE en cours d'année ? -Les enfants ont-ils découverts de nouvelles pratiques artistiques ou culturelles ? -Les enfants apprécient-ils les jeux individuels ? 	<ul style="list-style-type: none"> Observation Quizz Taux de fréquentation des activités Retour des enfants (débriefing) Communication parents

Développer la coopération, l'entraide et la gestion de conflits		
Objectifs	Critères	Outils
<ul style="list-style-type: none"> - Créer un conseil d'enfants et/ou des commissions d'enfants - Développer les réalisations collectives - Création de règles de vie ludiques - Amener l'enfant à écouter et comprendre l'autre - Développer les jeux coopératifs ou sans perdants - Initier les enfants à la communication non violente - Favoriser le lien entre les partenaires autour de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> -Un conseil d'enfants et/ou des commissions d'enfants ont-elles été créés ? -Les enfants ont-ils participé à la réalisation d'œuvres collectives ? -Les enfants ont-ils pris connaissances des règles de vie de l'ALAE ? -Les règles de vie sont-elles respectées ? -Les incivilités sont-elles en baisse ? -Les conflits entre enfants sont-ils réglés plus facilement ? -Les enfants arrivent-ils à discuter lors d'un conflit avant d'en arriver à la violence ? -Les animateurs ont-ils initié les enfants à la communication non violente ? -Le suivi des enfants est-il plus régulier entre les partenaires ? Cette communication a-t-elle eu des effets positifs sur le comportement des enfants ? 	<ul style="list-style-type: none"> Cahier de débriefing Observation Discussion Bilan de projets Veille éducative Bilan conseil école ou commissions

Connaissance du monde et de l'environnement proche de l'enfant

Objectifs	Critères	Outils
<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la connaissance de la flore et de la faune - Permettre la découverte culturelle et scientifique de notre planète - Connaitre la ville de St Jory 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants connaissent les différents lieux de la commune (lac, bibliothèque, city-stade, gymnase...) ? - Les enfants connaissent les différents pays du monde ? - Les enfants ont des notions autour des sciences ? -Les enfants ont des connaissances ont développé le champ lexical de la faune et de la flore ? 	<ul style="list-style-type: none"> Observation Quizz Jeux (rallye photo...)

Mettre en place des principes d'écologie sur le fonctionnement de la structure

Objectifs	Critères	Outils
<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'utilisation de matériel de recyclage - Initier l'enfant au recyclage, à la récupération, réparation et réutilisation - Favoriser la lutte contre le gaspillage alimentaire - Veiller à ne pas surconsommer les énergies 	<ul style="list-style-type: none"> -Les enfants ont-ils compris à quoi sert le recyclage ? -Le tri est-il respecté à l'école ? -Les enfants participent-ils aux activités manuelles « recyclage » ? -Les enfants ont-ils développé leur champ lexical concernant l'environnement, la pollution ? -Y-a-t-il moins de déchets à la cantine ? -Les enfants jettent-ils moins de pain à la cantine ? 	<ul style="list-style-type: none"> Observation Quizz Observation Bilan de la commission cantine

2. Avec l'équipe

Objectifs	Critères	Outils
-Favoriser la cohésion d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> -Les animateurs communiquent-ils entre eux dans l'intérêt de l'organisation ? -Combien de projets regroupent aux moins deux animateurs ? -Degrés d'implication des animateurs (argumentation, apport et échange d'idée) durant les réunions -Degrés d'implication des animateurs dans les projets 	<ul style="list-style-type: none"> -Panneau d'information -Plannings -Compte rendu des réunions
-Développer la communication au sein de l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> -Les animateurs relayent-ils les informations auprès des enseignants ? -Les animateurs utilisent-ils les outils de communication ? 	<ul style="list-style-type: none"> -Tableau d'information -Débriefing -Animateurs référents par classe -Réunions d'équipe -Bilans en équipe
-Amener les animateurs à se positionner en tant que professionnels	<ul style="list-style-type: none"> -Les animateurs participent et sont à l'initiative de projets -Les animateurs sont autonomes dans la préparation et la menée des activités -Les animateurs sont force de proposition -Les animateurs participent aux formations proposées par la fédération Léo Lagrange -Les animateurs sont ponctuels et assidus -Les animateurs évaluent leurs projets et leur rôle -Nombre de retards -Les animateurs font preuve de bienveillance envers les enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> -Fiches projets -suivi des heures de préparation par chaque animateur -Réunions d'équipe -Participation aux formations du PFE, formations locales -Matrice « états de présence équipe » (retards, absences) -Entretiens d'évaluation individuelle et entretiens professionnels -Fiches bilans (projets)

